



RAPPORT
SUR LES
ÉPREUVES ÉCRITES
CONCOURS
2024

Observations des correcteurs

Ponts ParisTech, ISAE-SUPAERO, ENSTA Paris, TELECOM Paris, MINES Paris,
MINES Saint Étienne, MINES Nancy, IMT Atlantique, ENSAE Paris, CHIMIE ParisTech - PSL

Ce rapport est la propriété du GIP CCMP. Il est publié sur le site selon les termes de la licence :

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de Modification 3.0 France.](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/)



7.3 Anglais

7.3.1 Remarques générales

Cette année encore, le format de l'épreuve n'a pas changé et le jury tient à souligner la maîtrise de plus en plus satisfaisante des modalités de cette dernière et la meilleure gestion de l'heure et demie allouée aux candidats. Les copies lacunaires sont en effet de plus en plus rares et nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à travailler la gestion du temps qui pénalise évidemment fortement toute absence de l'un des exercices ou le caractère inachevé de l'un d'entre eux. Un entraînement régulier doit permettre aux candidats de mieux répartir les exercices et ainsi déterminer la quantité de temps nécessaire à chacun d'entre eux. L'ordre dans lequel ils sont présentés dans le sujet n'est pas contraignant et il est tout à fait possible de commencer par les questions d'expression et de terminer par le thème. Il est en revanche déconseillé de rédiger la question d'expression personnelle avant de traiter la question de compréhension, car les candidats prennent alors le risque d'utiliser des arguments provenant du texte dans leur *essay*, ce qui leur sera nécessairement reproché.

Il est illusoire de penser qu'il est envisageable en une heure trente de rédiger entièrement un brouillon pour les trois exercices. Pour autant, il peut être d'une grande utilité en thème ou pour travailler l'architecture de l'*essay* et permettre ainsi une meilleure organisation de la pensée au moment du passage au propre. En effet, même si le temps passe vite dans cette épreuve, il est essentiel de soigner la présentation et de veiller à ce que l'écriture soit lisible. Outre leur caractère peu engageant, les copies à la rédaction brouillonne, aux lettres mal formées, aux ratures multiples, sont difficiles à déchiffrer pour le correcteur qui pourra douter de la présence ou non d'un *s* à la fin d'un verbe ou ne pas parvenir à distinguer les *o* des *a* (ce qui peut par exemple induire une faute de grammaire pour une confusion entre *come* et *came*). En outre, il est impératif d'utiliser une encre à fort contraste et d'éviter les encres effaçables.

7.3.2 Thème

Le texte proposé aux candidats cette année était un extrait de *Beyrouth-sur-Seine*, de Sabyl Ghoussoub paru en 2022. Comme souvent le lexique ne présentait pas de difficultés majeures, raison pour laquelle le jury tient à insister une nouvelle fois sur le nécessaire travail grammatical pour préparer cette épreuve. L'objectif de cette partie de l'épreuve n'est pas de piéger les candidats en multipliant les termes rares et autres incongruités lexicales, mais bien de vérifier que des aspects essentiels de la syntaxe anglaise sont maîtrisés, a fortiori après neuf ans d'étude de cette langue a minima. Une copie sans faute de grammaire a ainsi les plus grandes chances d'obtenir une excellente note.

L'extrait choisi avait tout de même une spécificité qui a pu décontenancer quelque peu certains candidats, à savoir qu'il était rédigé au présent de narration. Dès lors, les copies recourant au prétérit et qui faisaient ainsi montre d'une bonne sensibilité aux usages de la langue cible ont été valorisées. Quel que soit le choix opéré, il était bien sûr nécessaire d'être cohérent tout au long de la copie et ne pas passer de l'un à l'autre, mais aussi d'être vigilant quant à certains points. La seule « difficulté » résultant du choix du présent simple était bien évidemment la nécessaire présence d'un *s* à la troisième personne du singulier. Ce qui devrait être un acquis ne l'était malheureusement pas dans un trop grand nombre de copies qui ont perdu un nombre incalculable de points à force de multiplier cette faute. Pour le prétérit, la terminaison *-ed* a été ajoutée à la majorité des verbes, mais certains verbes irréguliers, pourtant courants, ont parfois été maltraités : **taked/*tooked* pour *take*, *gone* utilisé comme prétérit de *go*... Une meilleure maîtrise des aspects serait aussi profitable ; ainsi dans la phrase au discours direct, *J'accompagne ma petite amie*, l'utilisation de la forme en *-ing*, que le candidat ait choisi le présent ou le prétérit, était une nécessité, le narrateur précisant au soldat ce qu'il est justement en train

de faire afin de justifier sa présence. La forme simple donne à l'énoncé un caractère de vérité générale qui ne fait pas sens ici. Par ailleurs, la dernière phrase présentait une difficulté différente, mais dont on peut estimer qu'elle n'est pas insurmontable pour les candidats. La structure hypothétique induisait en effet l'utilisation du *past perfect* après *if* (ou opérer une inversion syntaxique bienvenue, *Had I had*) et de *would+have+participe passé* dans la proposition principale. Cette phrase a malheureusement donné lieu à bon nombre d'erreurs.

Outre les problèmes de maîtrise des temps, d'autres points ont parfois posé problème aux candidats. Citons par exemple l'utilisation des pronoms ; bon nombre de candidats ont ainsi traduit *sa mère* par **his mother*, ce qui créait un contresens en faisant de cette dernière la mère du soldat et non plus celle d'Alma, la petite amie du narrateur. De même, traduire c'est *son pays* par **it's her country* relevait là d'une erreur d'interprétation du texte ou d'une lecture trop hâtive. Par ailleurs, il faut aussi veiller à la syntaxe et à l'ordre des mots dans la phrase. Deux syntagmes ont ainsi concentré nombre d'erreurs. La traduction de *le cabinet médical de son père en miettes*, peut-être en raison de l'utilisation du génitif, a ainsi donné lieu à des problèmes d'ordre des mots, une traduction souvent retenue étant par exemple : **her ruined father's medical cabinet*. Un tel choix fait porter l'adjectif *ruined* sur *father*, ce qui ne fait évidemment pas sens (ce syntagme permet par ailleurs de mettre à nouveau l'accent sur la nécessité de maîtriser le génitif). Plus bas dans le texte, la phrase *Je vois l'appartement dévasté que je voulais offrir à mes parents* a souvent été traduite par : **I see the devastated flat that I wanted to buy for my parents*. Cette traduction induit que le narrateur avait pour intention d'offrir à ses parents un appartement qui était déjà dévasté à l'époque, une perspective fort peu envisageable, il faut bien en convenir. Il fallait donc recourir à un adjectif composé, *now-devastated*, ou bien à une relative appositive en *which* en fin de phrase, choix qui a été celui des bonnes copies qui ont perçu le problème sémantique posé **the devastated flat*. Puisqu'il est ici question d'ordre des mots, il convient aussi d'être vigilant concernant les interrogatives indirectes. Ainsi, **... and asks me what am I doing here* est erroné puisqu'aucune inversion sujet/auxiliaire ne doit être opérée dans une telle structure. Attention aussi enfin à la place des adverbes qui viennent se placer par exemple entre l'auxiliaire et le verbe au *present perfect* dans la structure *I have barely taken out* du premier paragraphe ou après l'auxiliaire modal : *would probably have been blown*, dans la dernière phrase.

Comme précisé ci-dessus, le lexique ne constituait pas un obstacle majeur dans ce texte, mais le jury a parfois eu la désagréable surprise de constater que certains termes courants étaient inconnus de certains candidats. Petite amie a ainsi été traduit par *little friend* ou soldat par *military man*. De même, dévasté a donné lieu au barbarisme **devasted*, au lieu de *devastated*, et que dire de déchiqueter, rendu par **dechiqueted* ou **dechicted*, en lieu et place par exemple de *blown to pieces*, dans certaines copies. Les mots transparents existent bien sûr, mais dans le doute, il est préférable d'avoir recours à des termes que l'on pensera peut-être approximatifs, mais qui auront le mérite d'exister. Le calque peut aussi mener parfois à des contresens, utiliser **arrest* pour traduire le verbe *arrêter* relevait d'une mauvaise interprétation du texte et il était nécessaire de choisir le verbe *stop* pour rendre compte de la réalité décrite.

Enfin, il faut aussi veiller à l'orthographe, certaines erreurs pouvant avoir de lourdes répercussions. De nombreux candidats oublient ainsi le premier h de *which*, orthographient *apartment* en anglais comme *appartement* en français, mais semblent aussi confondre *to* et *too*, ce qui relève bien de la grammaire et non de la simple orthographe. Le jury a eu le plaisir de lire d'excellentes copies qui avaient le souci de prendre en compte tous ces écueils et témoignaient de réelles qualités d'angliciste.

7.3.3 Question de compréhension

La question de compréhension portait cette année sur un article dont le sujet était la baisse des ventes de l'entreprise *Beyond Meat* qui fabrique des produits vegan. En toute logique, la question visait à lister les raisons pour lesquelles les consommateurs semblent se détourner de ces alternatives

à la viande. Il ne semble pas inutile ici de rappeler certains points méthodologiques qui ne semblent toujours pas assimilés par les candidats. En premier lieu, au vu de la brièveté du format, toute forme d'introduction (ou de conclusion) est à proscrire. Présenter l'article en donnant le titre, le nom du journaliste ou la source ne présente ainsi aucun intérêt tout comme débiter par une phrase du type : *there are four main reasons why consumers are shifting away from alternatives to meat consumption*. Ce type de phrase est un gâchis précieux de mots qui ne sont plus qu'un copié-collé de la formulation proposée par le jury. Il est donc vivement conseillé de débiter par une réponse directe à la question, ce qui n'exclut bien sûr pas une forme de hiérarchisation des éléments de réponse, par ordre d'importance par exemple. Une réponse structurée facilite la lecture du correcteur et permet un repérage plus aisé des points identifiés par le candidat. S'il n'est pas recommandé d'aller à la ligne et encore moins d'adopter une présentation sous forme de liste avec tirets, séparer les différents éléments dans des phrases autonomes reliées par des mots de liaison est judicieux. Ces mêmes éléments sont rarement limités à deux et il est donc vivement conseillé aux candidats de peaufiner leur déchiffrement du texte si tel était le cas après une première lecture (de nombreux candidats ont trop mis l'accent sur la question économique au détriment des autres enjeux). Il est par ailleurs nécessaire de bien discriminer les informations et de ne conserver que celles qui répondent directement à la question posée.

Par ailleurs, l'autre pan essentiel de cet exercice est la reformulation. Une fois les informations du texte relevées, il est nécessaire de les retranscrire dans une langue qui soit personnelle et non de se contenter de reproduire verbatim ou avec des modifications mineures ce qui est écrit dans le texte. En revanche, reformuler ne veut pas dire commenter et aucun apport personnel n'est permis dans cet exercice qui doit demeurer une retranscription neutre.

7.3.4 Expression personnelle ou 'essay'

À la suite du texte et de la question de compréhension, l'*essay* invitait les candidats à s'interroger sur les raisons pour lesquelles il serait bienvenu d'encourager des habitudes alimentaires plus éthiques et durables. En premier lieu, même si cela peut sembler chronophage, il ne faut pas faire l'économie d'une étude précise du sujet de ses mots-clés. Ce travail permettra d'éviter des lectures trop hâtives et des interprétations discutables, voire erronées du sujet proposé. Le sujet de cette année a ainsi donné lieu à diverses dérives ; dans un très grand nombre de cas par exemple, sans doute en raison de l'influence du texte, de nombreuses copies se sont limitées à un questionnement sur le caractère opportun ou non de manger de la viande et les alternatives qui s'offraient à chacun pour réduire sa consommation (les insectes ont souvent été cités en exemple). Cela ne signifie pas bien sûr que certains arguments n'étaient pas pertinents, mais que l'analyse du sujet et donc son traitement étaient biaisés. Des problématiques comme **How important is natural food for human lives ?*, **How can we put people aware of animal issues ?* ou **To what extent should people buy less food in every day ?*, étaient ainsi non seulement maladroitement sur le plan de l'expression, mais n'étaient pas non plus recevables dans leur approche de la question. Si l'on analyse plus précisément la question, celle-ci engage diverses réflexions qu'il sera nécessaire de faire dialoguer. Le modal *should* associé à *encourage further* signifie qu'il s'agira de se demander s'il est opportun d'encourager davantage des initiatives existantes. Cela implique donc un engagement personnel et une réflexion sur la situation existante et non pas un simple constat. Par ailleurs, la seconde limite constatée dans nombre de copies était la non-prise en compte de l'un des deux adjectifs *ethical* et *sustainable*. Beaucoup de candidats ont pris le parti de ne développer qu'un seul de ces aspects, le premier donnant souvent lieu à des expressions portant uniquement sur le bien-être animal, le deuxième à de longs développements généraux sur les conséquences du réchauffement climatique. Ces points pouvaient bien sûr être abordés, mais ne devaient pas constituer le prisme unique par lequel aborder le sujet. Enfin, quel que soit l'angle choisi, il est nécessaire de proposer des exemples précis et pertinents et ne pas se limiter à des considérations générales. Les meilleures copies ont ainsi su articuler réflexion sur la prise en compte du bien-être animal (l'*Animal Welfare Act* de 1966 a ainsi été mentionné dans certaines copies) et difficultés à mettre en œuvre cette politique

pour des raisons anthropologiques ou économiques. Ont aussi été relevés les paradoxes inhérents au fait d'encourager certaines cultures qui ont le vent en poupe, comme le soja, et le fait que leur extension participe à la déforestation comme c'est le cas dans certains pays d'Asie. Certaines initiatives visant à articuler la lutte contre le réchauffement climatique et la prise en compte des réalités économiques comme l'*Inflation Reduction Act* voté en 2022 aux États-Unis ont aussi été parfois mises en avant. D'autres enfin ont alerté sur les risques de *greenwashing*, des formes de communication trompeuses pouvant abuser le consommateur et adoptées par des entreprises dont l'impact environnemental est déplorable (l'exemple de McDonald's qui a changé la couleur de son logo a été mentionné par différents candidats).

Pour ce qui est de la méthodologie de l'exercice, elle est dans l'ensemble maîtrisée par les candidats. Pour autant, le jury regrette que certaines copies, parfois rédigées dans un anglais de très bonne facture, ne fassent aucun effort pour la respecter. Un *essay* d'un seul paragraphe dont la première phrase est une réponse directe à la question se verra ainsi sévèrement sanctionné. Toute bonne expression personnelle doit comporter une introduction, un développement et une conclusion. La première phase doit se limiter à la formulation d'une accroche et d'une problématique, l'annonce d'un plan étant trop fastidieuse au vu de la longueur de l'exercice. Outre le fait que, comme évoqué plus haut, la formulation de la problématique ne doit pas proposer une lecture partielle et partielle de l'énoncé, il faut nécessairement que celle-ci diffère du sujet, un certain nombre de candidats se contentant encore de recopier ce dernier. Par ailleurs, si le plan n'a pas vocation à être annoncé, cela ne signifie pas qu'il ne faut pas en adopter un. Là encore, l'exercice étant court, un plan en deux parties n'est pas nécessairement à proscrire, l'essentiel étant que l'argumentation soit structurée (structure à rendre visible par des paragraphes) et repose sur un équilibre entre les idées et les exemples. Enfin, la conclusion doit apporter une véritable réponse à la question posée et non se limiter à une redite synthétique des éléments abordés dans le développement.

La langue est enfin un critère essentiel dans l'appréciation de cet exercice. Le jury a trop souvent remarqué un relâchement linguistique voire l'apparition d'erreurs dans des copies dans lesquelles le thème avait pourtant montré une certaine maîtrise de la langue. Les candidats n'ont que 180 mots (+/- 10%) pour montrer les qualités qui sont les leurs ; il est donc essentiel de maintenir un niveau de vigilance élevé quant à la grammaire tout en essayant de proposer un anglais riche. Un texte entièrement au présent simple ne présente guère d'intérêt sur ce point tout comme le recours à un lexique trop courant. Pour ce qui est du lexique justement, il est bien sûr impossible d'anticiper la thématique qui sera proposée d'où la nécessité de se constituer tout au long de la préparation du concours une solide base lexicale permettant d'aborder les enjeux contemporains. Le champ lexical à mobiliser pour traiter la question posée était en grande partie cette année celui de l'environnement et certaines copies ont montré un manque cruel de maîtrise de ce dernier. Ainsi, les rapports du GIEC ont souvent été cités en exemple par les candidats, mais avec l'acronyme français au lieu de IPCC. Par ailleurs, l'utilisation de **alimentation* pour *food*, de **bio* pour *organic*, de **pollutive* pour *polluting* ou **soja* pour *soy*, **consommation* pour *consumption* ou **favourise* pour *favour*, a été relativement fréquente, de même que la confusion persistante en *economic* et *economical* ou *politics*, *policy* et *politician*. Il faut aussi veiller à la construction de certains verbes dont le mauvais usage peut parfois faire dire aux candidats l'inverse de ce qu'ils souhaitent énoncer. *We should stop to pollute* et *we should stop polluting* ne sont ainsi pas équivalents et si le second encourage bien à mettre un terme à la pollution, le premier indique que nous devrions arrêter de faire ce que nous sommes en train de faire pour polluer. . .

Pour conclure, le jury tient à souligner que comme chaque année, il a eu le plaisir de lire de brillantes copies dans lesquelles les candidats faisaient montre de qualités linguistiques appréciables, de justesse d'analyse et d'originalité dans le propos. En prenant pleinement la mesure des différents exercices, ils ont su montrer qu'une préparation rigoureuse et une prise en compte des conseils prodigués permettaient d'atteindre un niveau d'excellence que le jury a tenu à récompenser.

7.4 Arabe

7.4.1 Remarques générales

L'épreuve de cette année fut, dans l'ensemble, mieux réussie que celle de l'année précédente. En effet, de nombreux candidats ont témoigné d'une bonne maîtrise de la langue que ce soit sur le plan lexical ou grammatical. Aussi, le jury se réjouit de la diminution significative des copies ne respectant pas les consignes, notamment le nombre de mots, mais il déplore la persistance de copies inachevées faute d'une préparation suffisante pour exécuter la totalité de l'épreuve dans le temps imparti. Par ailleurs, il rappelle que la performance attendue ne se limite pas à une bonne maîtrise de la langue, mais exige un entraînement régulier à l'art délicat de la traduction et nécessite le respect des règles méthodologiques propres à chaque exercice et une culture générale solide et précise indispensable pour traiter la deuxième question de l'expression écrite.

7.4.2 Expression écrite

Première question

Hormis un nombre très limité, la majorité des candidats a répondu correctement à la question posée. Pourtant, le jury déplore encore le recours systématique à la paraphrase, voire au plagiat dans de nombreuses copies, qui constitue la majeure partie de certaines réponses. L'ensemble des correcteurs ne cesse de rappeler aux candidats que ce procédé est à bannir définitivement et qu'il s'attend à ce que les futurs candidats fassent appel à une expression personnelle fondée sur une compréhension fine et une interprétation juste du texte et ne se limitent pas à reprendre les mots et expressions du texte tels quels, sans aucun effort de reformulation.

Cette année, la question relevant de la compréhension invitait les candidats à dégager, en s'appuyant uniquement sur le texte, les différentes causes expliquant la crise dont souffre l'arabe standard auprès de la jeunesse arabe au point de lui tourner le dos. Comme il est rappelé dans les précédents rapports, une réponse exhaustive n'était pas obligatoire, mais le jury s'attendait non seulement à ce que les candidats dégagent les causes évoquées par le texte, mais qu'ils établissent aussi un lien de causalité entre elles. Or cela n'a pas toujours été le cas, ce qui a amené le jury à sanctionner, parfois lourdement, de nombreuses copies qui se sont limitées à produire une réponse fourre-tout, décousue et confuse. Enfin, il est toujours utile de rappeler que, contrairement à la deuxième question et compte tenu du nombre limité de mots à utiliser pour répondre à celle-ci (80 mots plus ou moins 10%, la conjonction de coordination و ne constituant pas un mot à elle seule), les candidats ne sont pas obligés de commencer par une introduction ni de terminer par une conclusion. Ils ne doivent en aucune manière émettre un jugement, un commentaire personnel ou introduire des informations extérieures au texte.